



## Inondation Arc Méditerranéen

# Nombre de reconnaissances Catastrophe Naturelle au titre des inondations

Mise à jour Avril 2020

# NOMBRE DE RECONNAISSANCES CATNAT AU TITRE DES INONDATIONS

## DEFINITION

L'indicateur présente pour chaque commune des départements ARCMED, le nombre de reconnaissances CatNat au titre des inondations au sens large (inondation et/ou coulée de boue, inondation par remontée de nappe, inondation par submersion marine). Il permet de spatialiser l'exposition des communes face au risque inondation et met en avant les territoires les plus à risque.

## DONNEES UTILISEES ET METHODE

### Bases de Données

Emprises communales et départementales de l'IGN, version 2019.

**Données indicateurs de l'ONRN :** Cet indicateur est issu de la base de données des reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle, constituée par CCR dans le cadre de son activité de secrétaire de la commission interministérielle Catastrophes Naturelles. Cette base est mise à jour sur un rythme mensuel après chaque commission interministérielle. Les données sont arrêtées au 31/03/2019.

### Méthode de création de l'indicateur et de la carte associée

Dans un premier temps nous récupérons les données Excel de l'indicateur réalisé par l'ONRN à l'échelle nationale. En appliquant des filtres nous gardons uniquement les données qui correspondent aux communes situées dans les départements ARCMED. Grâce à une jointure basée sur le code commune INSEE nous insérons la donnée sur le nombre de reconnaissances CatNat au titre des inondations au sein de la couche commune de l'IGN. Enfin nous faisons une analyse thématique pour spatialiser et rendre visible l'information.

La carte réalisée représente donc pour chaque commune, le nombre de reconnaissances CatNat au titre des inondations. Afin de simplifier la représentation spatiale nous avons rangé les communes selon 4 classes.

L'ensemble des traitements effectués pour réaliser les cartes ont été fait sur le logiciel libre QGIS.

## LIMITES ET PRECAUTIONS

### Données

Des arrêtés de constatation de l'état de catastrophe naturelle paraissant chaque mois au Journal Officiel, les reconnaissances parues après mars 2019 ne sont pas prises en compte dans cet indicateur. Par ailleurs, cet indicateur tient compte des reconnaissances qui ont pu être prises pour des départements dans leur ensemble



après des événements de grande ampleur (Tempêtes Lothar et Martin, Klaus, Xynthia,...). Des communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour ces événements n'ont pas forcément subi de dommages.

## Usage

L'indicateur donne, pour chaque commune concernée, le nombre de reconnaissances CatNat au titre des inondations. Il peut permettre de comparer des territoires entre eux vis-à-vis du risque d'inondations extrêmes, afin de dégager des priorités d'actions de prévention.

## Résultats

**Pour les 15 départements prioritaires, 96,7% des communes** ont été reconnues au moins une fois comme ayant subi une catastrophe naturelle liée aux inondations (3 550 communes).

**Pour les 23 départements de la zone Arc Méditerranéen, 93,3 % des communes des départements ARCMED** ont été reconnues au moins une fois comme ayant subi une catastrophe naturelle liée aux inondations (6 149 communes).

Les 5 communes où l'état de catastrophe naturelle, lié aux inondations, a été reconnu le plus grand nombre de fois sont toutes situées dans le département des Alpes-Maritimes (Saint-Laurent du Var 28 fois, Cannes 31 fois, Cagnes-sur-Mer 32 fois, Antibes 39 fois et Nice 40 fois). Viennent ensuite les communes de Narbonne et Marseille, reconnues 24 fois en état de catastrophe naturelle lié aux inondations.

## Date de rédaction de la fiche indicateur

Avril 2020

## Nombre d'arrêtés CATNAT par commune

Base Gaspar Juillet 2019



